

PAR COURRIEL

Montréal, le 20 janvier 2022

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Montréal (Québec) G1R 5L3

ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Recommandations de la STM dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022

Monsieur le Ministre,

Depuis 2018, votre gouvernement a multiplié les initiatives de soutien et de développement du transport collectif, que ce soit avec l'aide d'urgence apportée en réaction à la pandémie, les investissements massifs dans des projets de maintien d'actifs et de développement ou encore avec l'annonce récente d'électrification des bus urbains. Ce faisant, vous avez préservé les services dont dépendaient de nombreux travailleurs essentiels, vous avez assuré la sécurité et la performance de nos infrastructures, vous avez amélioré la mobilité des Québécois et vous soutenez la réduction des GES en transport.

Malgré tout ce soutien, le transport collectif continu d'être confronté à des défis majeurs pour lesquels votre appui continu reste requis, voire urgent. Les ambitions pour notre industrie ne sont simplement plus en adéquation avec les ressources disponibles. C'est dans ce contexte que nous vous soumettons les recommandations suivantes, en vue du budget 2022 du gouvernement du Québec.

Aide d'urgence au transport collectif

Le transport collectif a été durement touché par la pandémie. L'aide d'urgence de 1,4 G\$, mise en place par le gouvernement du Québec avec l'appui du gouvernement fédéral, a joué un rôle critique pour préserver les services offerts à la population, dont dépendent tant de travailleurs essentiels. L'engagement de votre gouvernement à protéger les niveaux de service doit être applaudi. L'aide de 100 M\$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain n'a cependant pas bénéficié à la STM qui doit encore trouver 43 M\$ pour l'exercice financier 2022. Le retour progressif de l'achalandage observé jusqu'à cet automne a été freiné par le variant Omicron. Pour 2023 et 2024, alors qu'il est estimé que les impacts de la pandémie sur l'achalandage se feront toujours sentir, le transport collectif continuera de faire face à des manques à gagner importants. La mise en service du REM viendra également ajouter aux pressions financières sur le cadre financier du transport collectif.

Ces dernières années, la STM a multiplié les efforts d'optimisation pour réduire ses dépenses et offrir ses services au meilleur coût, par exemple en réduisant de 20 % ses dépenses administratives récurrentes entre 2016 et 2018. Depuis le début de la pandémie, reconnaissant l'importance des manques à gagner, la STM a constamment renouvelé ses efforts de réduction de coûts.

Il faut rappeler que le financement du transport collectif était déjà un défi, et ce, bien avant la pandémie. Les services et investissements en transport collectif, donc les coûts, ont augmenté considérablement depuis 15 ans, alors que les revenus du secteur sont restés essentiellement les mêmes depuis 30 ans. Le chantier sur le financement de la mobilité durable en témoigne, lui qui a été lancé en 2019 sur la base du constat de l'écart croissant entre dépenses et revenus, notamment en raison de l'érosion des sources de revenus comme la taxe sur l'essence. Bref, la pandémie mondiale ainsi que la crise financière qui en découle sont venues exacerber une situation qui existait déjà.

L'ampleur de la crise actuelle nécessite une intervention rapide. Maintenir les services est crucial pour restaurer la confiance envers le transport collectif et assurer une reprise robuste au sortir de la pandémie, surtout dans un contexte de lutte aux changements climatiques. Le gouvernement du Québec pourrait ainsi demander l'aide du gouvernement fédéral pour reconduire et bonifier l'aide d'urgence au transport collectif.

La STM recommande au gouvernement du Québec de :

- Reconduire et bonifier l'aide d'urgence au transport collectif pour préserver le niveau de service offert durant la pandémie.
- Solliciter une participation du gouvernement fédéral équivalente à celle du gouvernement du Québec, dans le prolongement de l'Accord sur la relance sécuritaire de 2020.

Maintien d'actifs et programme d'aide aux immobilisations

Le déficit de maintien d'actifs (DMA) de la STM était estimé à 4,1 G\$ en 2015. Ce retard d'entretien a des impacts réels sur la fiabilité du service et l'expérience client, alors que la durée totale des interruptions de service métro liées à la désuétude des équipements a augmenté de 60 % entre 2013 et 2019. Les investissements et les projets réalisés grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal ont permis de réduire le DMA à 3,85 G\$ en 2020. Puisque les actifs de la STM ont été majoritairement construits dans les années 60 à 80, chaque année, des portions de nos réseaux s'ajoutent au déficit de maintien d'actifs. L'objectif de la STM est de réduire le DMA à 1,9 G\$ en 2030, et pour y parvenir, la STM a besoin du soutien continu du gouvernement du Québec.

La Politique de mobilité durable (PMD) du gouvernement du Québec de 2018 reconnaissait que le « maintien de la qualité des actifs est une condition essentielle pour assurer un service de transport en commun efficace » et qu'il fallait « faire du maintien des actifs une priorité ». En conséquence, le gouvernement avait annoncé son intention de « bonifier de 75 % à 85 % le taux de subvention pour le maintien des actifs et [de] fixer des cibles pour l'atteinte de résultats, avant de financer le développement des infrastructures ». Cette bonification de la contribution gouvernementale devait permettre de réduire le déficit d'entretien cumulé et avoir un « impact considérable » sur le service de la dette des sociétés de transport en commun.

La croissance des investissements en maintien d'actifs est plus nécessaire que jamais pour réduire le déficit de maintien d'actifs et préserver la fiabilité et la sécurité des services. Or, la part non subventionnée des investissements pèse lourd dans la facture municipale et la Ville de Montréal a déjà atteint les limites de sa capacité d'endettement. Dans ce contexte, il devient urgent que le gouvernement du Québec donne suite à son engagement de réviser les modalités des aides financières pour favoriser le maintien des actifs.

La STM recommande au gouvernement du Québec de :

- Augmenter les sommes disponibles pour les projets de maintien d'actifs en transport collectif pour résorber le déficit de maintien d'actifs ainsi que préserver la sécurité et la performance des équipements.
- Bonifier le taux de subvention du maintien d'actifs dans les programmes d'aide aux immobilisations pour alléger le fardeau des municipalités.

Électrification des transports collectifs

Les transports collectifs électrifiés sont la meilleure façon de réduire les émissions de GES en transport, sans contribuer à l'étalement urbain et à la congestion routière. Le soutien récemment annoncé de votre gouvernement à l'électrification des bus urbains constitue une annonce historique qui permet d'envisager un transport collectif à zéro émission dans un avenir rapproché. La STM s'est engagée dès 2010 à n'acquiescer que des bus électriques en 2025. Pour atteindre cet objectif ainsi que les cibles gouvernementales, la STM doit d'abord adapter ses centres de transport pour pouvoir y accueillir et recharger les bus électriques à partir de 2025. Le programme d'électrification des centres de transport – phase 1 de la STM doit permettre d'adapter les premiers centres de transport en vue de l'électrification, au coût de 674 M\$. L'autorisation et la mise en œuvre rapides de ce projet sont critiques pour le déploiement du reste de la stratégie d'électrification de la STM, puisqu'il est essentiel pour débiter la réception massive de bus électriques.

La STM recommande au gouvernement du Québec de :

- Accélérer l'autorisation des projets liés au programme d'électrification des centres de transports de la STM – phase 1, incluant les différentes étapes administratives afférentes.

Projet de postes abaisseurs

En raison de la crise financière et de la capacité d'endettement limitée de la Ville de Montréal, la STM a dû prendre des décisions difficiles et retirer des projets de son programme d'immobilisations 2022-2031. Parmi ceux-ci, on compte le projet de postes abaisseurs – phase 1 de la STM, nécessaire en raison de la conversion de la tension du réseau d'Hydro-Québec de 12 à 25 kV. Sans réponse à la demande de la Ville de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal de voir le gouvernement du Québec prendre en charge tous les coûts du projet, la STM ne pouvait continuer à encourir des coûts. Dans un contexte de ressources extrêmement limitées, où des projets de maintien d'actifs et la livraison des services essentiels à la population sont à risque, la suspension de ce projet, qui ne constitue pas un projet de transport collectif, s'imposait malheureusement.

Cette situation engendrera cependant des impacts et des coûts pour la STM comme pour Hydro-Québec, en plus de mettre à risque la fiabilité de l'alimentation en électricité du métro. La confirmation de la prise en charge complète des coûts de ce projet par le gouvernement reste essentielle pour assurer la réalisation de ce projet dans les meilleurs délais.

La STM recommande au gouvernement du Québec de :

- Confirmer rapidement la prise en charge complète par le gouvernement des coûts du projet de postes abaisseurs de la STM, projet qui répond aux impératifs d'Hydro-Québec.

À court comme à plus long termes, les défis auxquels le transport collectif fait face sont considérables. Vous pouvez compter sur la STM pour contribuer aux prochaines étapes qui suivront le chantier sur le financement de la mobilité durable et visant à identifier de nouvelles sources de financement. Je suis convaincu que votre gouvernement saura continuer à travailler en collaboration avec les acteurs de la

mobilité durable et qu'il sera au rendez-vous pour les aider à surmonter les importants défis auxquels le transport collectif est présentement confronté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of the letters 'EAC' in a stylized, cursive font.

Éric Alan Caldwell

Président du conseil d'administration de la STM

c.c. Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal
M. François Bonnardel, ministre des Transports du Québec
Mme Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la région de Montréal et de la métropole